

Fondamentaux de la Santé, Sécurité et Conditions de travail

Le Code du travail régit de manière très stricte les conditions de travail et la prévention des risques professionnels. Au-delà du fait que cela limite les accidents du travail et les maladies, c'est aussi un gage de bien-être des salariés, et donc de performance pour l'entreprise. Les coûts des accidents de travail et maladies professionnelles, les enjeux juridiques et d'image de l'employeur, pèsent fortement sur la performance économique de l'entreprise

- Définir et s'approprier les enjeux d'une démarche Santé, Sécurité et Conditions de travail
- Maîtriser les fondamentaux des droits et obligations de l'employeur et de tous les acteurs concernés en entreprise
- Se positionner comme promoteur d'une Qualité de Vie au Travail effective par une véritable démarche de prévention et gestion des risques professionnels

Objectif

Pour qui?

- Tout personnel d'encadrement
- Référent en charge de la Qualité de Vie au Travail

- Aucun prérequis

Pré requis

2 jours

14h présentiel

Inter : 400€ HT /stagiaire

Intra : 2400€ HT

8 stagiaires maximum

Programme

1- Les enjeux d'une démarche santé-sécurité

- Les enjeux de la SSCT (juridiques, humains)
- Les acteurs internes et externes de la SSCT

2- Les obligations de base de la SSCT

- Les équipements de protection individuelle
- Les affichages obligatoires
- Les formations obligatoires
- Le suivi médical des salariés
- Les relations institutionnelles
- Les obligations liées aux vérifications périodiques (Electricité, registre de sécurité ...)
- Gérer les risques liés à la coactivité et les obligations liées (plan de prévention, protocole de sécurité...)

3- Maîtriser le processus de déclaration et contestation des:

- Accidents de travail
- Accidents de trajet
- Maladies professionnelles

4- Identification et évaluation des risques SSCT

- Connaître les différents types de risques SSCT (y compris les risques psycho-sociaux et les facteurs de pénibilité) dans l'entreprise
- Evaluer et hiérarchiser ces risques
- Réévaluer des risques en cas d'AT-MP
- Mettre à jour son document unique et le "faire vivre" et en faire un outil stratégique
- Exercices pratiques sur l'identification, l'évaluation et la hiérarchisation des risques, jeu de rôle pour leur présentation

5- Elaboration du Programme Annuel de Prévention (PAP)

- La recherche d'actions correctives de prévention efficaces pour éviter l'accident ou son renouvellement
- L'inscription des actions dans le DUER-PAP

6- Présenter la démarche SSCT

- Dans son établissement aux instances de contrôle (inspecteur du travail, CARSAT, Médecin du travail...)
- La communication avec les différents acteurs internes (IRP, salarié)

Le +

- ☞ Formation animée par une intervenante expérimentée en SSCT
- ☞ Une pédagogie axée sur des cas pratiques et des mises en situation
- ☞ Documents supports de formation mise à disposition
- ☞ Formulaire d'évaluation de la formation.
- ☞ Certificat de réalisation de l'action de formation.